

Profitez de l'offre de remboursement en suivant le guide.

1. Achetez les produits éligibles à la promotion du 21 avril au 5 mai 2019*.
Retrouvez la liste des produits éligibles et les paliers de remboursement associés à l'intérieur du dépliant. L'achat des produits éligibles doit être fait en France métropolitaine, Monaco. Hors DOM TOM.

2. Rassemblez et scannez ou photographiez les pièces suivantes :
- Le ticket de caisse ou la facture, datée entre le 21 avril et le 5 mai 2019, en entourant le libellé du produit acheté, ainsi que la date d'achat.
- Le code-barres de l'imprimante présent sur l'emballage. Les codes-barres sont composés de 12 chiffres et commencent par 7, 8 ou 1.
- Pour HP Instant Ink, joignez le mail de confirmation de votre inscription, imprimé ou enregistré au préalable au format PDF.**

3. Rendez-vous sur le site www.imprimezsanscompter.fr
Allez ensuite sur la page dédiée à la promotion au plus tard le 19 mai 2019. Saisissez en ligne le détail de votre achat, vos coordonnées et votre IBAN/BIC (figurant sur votre RIB, et provenant d'une banque domiciliée en France). Téléchargez les fichiers de vos pièces justificatives, et validez votre participation. Conservez bien votre code de participation démarant par 147825 : il vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier.

4. Recevez votre remboursement + 10€ de crédit Instant Ink.**
Remboursement de l'imprimante :
Vous recevrez le remboursement de votre imprimante par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à réception de votre dossier conforme. Un email de confirmation vous sera envoyé : pensez à vérifier vos spams.

10€ de crédit Instant Ink :
A la suite de la validation de votre dossier, vous recevrez par mail un code unique. Connectez-vous à votre compte Instant Ink sur hpinstantink.fr et renseignez le code qui vous a été transmis (aller dans Mon compte, Coordonnées de facturation, Informations sur le solde prépayé. Saisir le code PIN). Une fois cela fait, votre compte Instant Ink sera crédité de la somme correspondante (10€ TTC).

* Offre valable du 21 avril au 5 mai 2019 inclus : auprès des enseignes et sites internet participant à l'offre membres du réseau agréé de HP France SAS, dans la limite des stocks disponibles et réservée aux particuliers et professionnels résidant en France Métropolitaine ou à Monaco. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours sur les produits porteurs de l'offre. Offre non valable pour les produits d'occasion. Limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC). Les frais d'affranchissement et de participation ne seront pas remboursés. Des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les délais d'inscription internet et d'envoi postal ou les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme non-conforme et non remboursée. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Pour toute information concernant cette opération, vous pouvez écrire à l'adresse postale suivante : Activation offre 147825 CS 0016 Cedex Courset 13102 France.

FINALITÉS - Les données collectées sont les suivantes : Civilité, Nom, Prénom, Tranche d'âge, Adresse, Email, IBAN/BIC, (Raison Sociale pour les professionnels) ainsi que vos informations d'achat. Le traitement de ces données est nécessaire et limité à la gestion de votre participation à l'opération à savoir l'expédition de vos gains éventuels et la prise en compte et le traitement de vos questions (demandes d'information/réclamation...). La collecte de votre numéro de téléphone nous permet de vous joindre afin de répondre à vos questions. Vos données personnelles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou d'un profilage.

VOS DROITS - Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au règlement européen n°2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des informations vous concernant, auprès du Service client HP France SAS : HP France SAS 14 rue de la Verrerie CS 40012 92197 Meudon CEDEX. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (<http://www.cnil.fr>).

** 10 € supplémentaires crédités sur votre compte Instant Ink pour l'achat d'une imprimante éligible et d'un abonnement à HP Instant Ink : abonnez-vous dans les 2 semaines qui suivent votre achat sur <http://hpinstantink.fr>

Cette offre est valable sur les imprimantes HP éligibles à HP Instant Ink, quel que soit le forfait sélectionné.

© 2019 HP Development Company, L.P HP France SAS, société au capital social de 72 010 928 €, RCS Evry 448 694 133, HP France SAS 14 rue de la Verrerie CS 40012 92197 Meudon CEDEX.

Du 21 Avril au 5 Mai 2019

Printemps HP : Imprimez sans compter



20€ remboursés
www.imprimezsanscompter.fr

* Pour tout achat d'une imprimante HP éligible et d'un abonnement à HP Instant Ink.
Voir conditions complètes à l'intérieur du dépliant ou sur www.imprimezsanscompter.fr

20€ REMBOURSES*

Pour l'achat d'une Imprimante HP éligible,
soit la **HP OfficeJet 3833** ou la **HP Deskjet 3750**.



HP Deskjet 3750



HP OfficeJet 3833



Bénéficiez de 10€ offerts
en crédit Instant Ink

Avec HP Instant Ink, vous ne payez que pour vos besoins d'impression, selon un forfait mensuel choisi à votre convenance. Vous imprimez peu, c'est gratuit. Vous imprimez plus, vous réalisez jusqu'à 70% d'économies.

Nos 4 forfaits sont basés sur un nombre de pages imprimées par mois.

En plus d'être économique, c'est pratique et écologique : vos cartouches HP, la livraison et le recyclage sont inclus dans le prix de chaque forfait.

